



SECTION SPORTIVE FOOTBALL



COLLEGE JEAN XXIII

7 avenue de Foix - 09100 PAMIERS

Tél : 05 61 67 92 29

E-mail : 0090037s@ac-toulouse.fr / Site : www.jean23-pamiers.fr

Dossiers disponibles à partir de la confirmation d'inscription

Dossier de recrutement à retourner au collège avant
le MERCREDI 20 MARS 2024 délai de rigueur

CHARTRE DE LA SECTION FOOTBALL

❖ Echanges « Vie scolaire - Plan sportif » / Fonctionnement

L'Etablissement va permettre à l'enfant de pratiquer sa passion dans les meilleures conditions (installations sportives, déplacement en bus, encadrement, suivi scolaire ...)

Les élèves de la Section ont un aménagement du temps scolaire (aucune heure de cours n'est supprimée). Les horaires de pratique sportive s'effectuent pendant le temps scolaire.

Un partenariat est mis en place entre parents, éducateurs et professeurs afin d'établir un suivi tant sur le plan scolaire que sportif. Ces échanges se caractérisent notamment par la présence aux réunions parents/professeurs des éducateurs de la Section.

Egalement, la mise en place d'une réunion entre le responsable technique et les professeurs principaux permettra une appréhension des possibles comportements dérangeants des joueurs avant d'en arriver à la sanction.

Une appréciation sur le comportement, l'assiduité, l'investissement des élèves de la Section apparaîtra sur les bulletins de période.

Faire partie de la Section Sportive Football induit **une exigence de comportement et de travail tant scolaire que sportif.**

La création d'une échelle de sanctions sera mise en place :

- En cas de manque de travail ou de problème de comportement, une rencontre sera programmée rapidement avec l'élève, sa famille et l'équipe éducative.
- Si aucune amélioration n'est constatée, une première mesure disciplinaire sera prise : **Une semaine d'exclusion de la Section avec obligation pour l'élève de rester en étude jusqu'à 16H50.**
- Si malgré cet avertissement, l'élève ne change pas de comportement, une deuxième sanction sera portée : **Exclusion de la Section durant une période (2 mois) et obligation pour l'élève de rester en étude jusqu'à 16H50.**
- Si récidive, une mesure définitive sera prise : **Exclusion définitive de la Section Sportive.**

De même, un joueur ne satisfaisant pas ou plus aux critères sportifs, en terme notamment d'engagement ou de progression sportive, une éviction de la section sera envisagée

Si un joueur a un Travail d'Intérêt Général (TIG) à effectuer ou une retenue le mercredi après-midi en même temps qu'un match de la section, la priorité sera donnée au match et la retenue sera reportée.

Enfin, en cas de redoublement d'un joueur évoluant à la section, sa demande de poursuite sera étudiée et la décision sera prise en fonction de ses engagements et du respect de ces derniers.

PRESENTATION DE LA STRUCTURE

Le collège Jean XXIII accueille depuis septembre 2007 une Section Sportive Football labellisée en septembre 2008 par la FFF. Placée sous l'autorité du Chef d'Etablissement du collège, la responsabilité pédagogique et technique incombe à M. DEBONO professeur d'EPS et titulaire du BEF, qui coordonne le travail avec les éducateurs sportifs employés par le District de l'Ariège.

Un recrutement est possible en 6^e 5^e 4^e et 3^e en fonction :

- Des places disponibles
- Du dossier scolaire
- Après un test football (test d'entrée en parcours 6e/5e et un test parcours 4e /3e)

Objectifs pédagogiques et de formation

1 ↪ Permettre aux jeunes de cette section sportive :

- ↪ de mener pratique sportive et scolarité réussie au même titre qu'un autre élève du collège
- ↪ de bénéficier de 2 x 1H30 d'apprentissage et de pratique du football avec des éducateurs diplômés
- ↪ de bénéficier d'un suivi médical effectué par le docteur demandé par le district
- ↪ de suivre des cours d'arbitrage
- ↪ de représenter le collège lors des matchs UNSS (sport scolaire)
- ↪ de favoriser l'épanouissement de l'élève dans la réussite scolaire
- ↪ de valoriser l'individu dans sa globalité
- ↪ de permettre aux jeunes filles de développer la pratique du football.

2 ↪ Permettre en outre aux jeunes d'accéder en 4 ou 3 ans à une maîtrise des fondamentaux techniques et tactiques du football ainsi que de son règlement.

3 ↪ les heures de cours sont celles prévues par le programme de l'Education Nationale, toutefois un aménagement de l'emploi du temps permet aux élèves de cette section de pratiquer le football 2 x 1H30 par semaine (16H15 à 17H45).

4 ↪ proposer aux jeunes joueurs une approche du football différente de celle vécue dans les clubs mais en concertation permanente avec ceux-ci dans l'optique d'un travail plus efficace (réunions techniques, observations de matchs, communication,....)

RECRUTEMENT EN CLASSE DE 6^e et 5^e (doc.1)

photo

SECTION SPORTIVE FOOTBALL Collège Jean XXIII

Joueurs et joueuses né(e)s en 2011, 2012 (sous réserve d'acceptation du dossier par la commission pédagogique et technique)

RENSEIGNEMENTS INDIVIDUELS

Nom : _____ Prénom : _____
Date de naissance : _____ Lieu de naissance _____
Nationalité : _____
Moyens de locomotion pour aller au collège : matin : _____ soir : _____

Mère :

Nom, prénom : _____
N° de téléphone : _____ Portable : _____
Adresse complète : _____
Code postal : _____ Ville : _____
e-mail : _____

Père :

Nom, prénom : _____
N° de téléphone : _____ Portable : _____
Adresse complète : _____
Code postal : _____ Ville : _____
e-mail : _____

Situation familiale : mariés divorcés séparés concubins veuf(ve)

Nom du représentant légal (père-mère-tuteur/trice) : _____

En cas de divorce avec qui vit l'enfant : mère père

RENSEIGNEMENTS SPORTIFS (à remplir par l'éducateur)

Club : _____ Nombre d'années de pratique : _____
Niveau de l'équipe où joue le candidat : _____
(honneur ligue / promotion ligue/ district)
Poste principal _____ poste secondaire _____
Nom de l'entraîneur : _____ n° de téléphone : _____
Adresse personnelle pour courrier : _____
e-mail _____
Adresse pour correspondance au club : _____
Lieu d'entraînement : _____
Jours et horaires d'entraînement : _____

RAPPORT DE L'EDUCATEUR

(motivation – assiduité, comportement- goût de l'effort – points faibles, points forts....)

Pied fort : droitier/gaucher/ les deux pieds

RECRUTEMENT EN CLASSE DE 4^e et 3^e (doc.1)

photo

SECTION SPORTIVE FOOTBALL Collège Jean XXIII

Joueurs et joueuses né(e)s en 2009, 2010 (sous réserve d'acceptation du dossier par la commission pédagogique et technique)

RENSEIGNEMENTS INDIVIDUELS

Nom : _____ Prénom : _____
Date de naissance : _____ Lieu de naissance _____
Nationalité : _____
Moyens de locomotion pour aller au collège : matin : _____ soir : _____

Mère :

Nom, prénom : _____
N° de téléphone : _____ Portable : _____
Adresse complète : _____
Code postal : _____ Ville : _____
e-mail : _____

Père :

Nom, prénom : _____
N° de téléphone : _____ Portable : _____
Adresse complète : _____
Code postal : _____ Ville : _____
e-mail : _____

Situation familiale : mariés divorcés séparés concubins veuf(ve)
Nom du représentant légal (père-mère-tuteur/trice) : _____

En cas de divorce avec qui vit l'enfant : mère père

RENSEIGNEMENTS SPORTIFS (à remplir par l'éducateur)

Club : _____ Nombre d'années de pratique : _____
Niveau de l'équipe où joue le candidat : _____
(honneur ligue / promotion ligue/ district)
Poste principal _____ poste secondaire _____
Nom de l'entraîneur : _____ n° de téléphone : _____
Adresse personnelle pour courrier : _____
e-mail _____
Adresse pour correspondance au club : _____
Lieu d'entraînement : _____
Jours et horaires d'entraînement : _____

RAPPORT DE L'EDUCATEUR

(motivation – assiduité, comportement- goût de l'effort – points faibles, points forts....)

Pied fort : droitier/gaucher/ les deux pieds

RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES (doc.2)

Classe actuelle : _____ Etablissement actuel : _____

AVIS DU PROFESSEUR PRINCIPAL OU DE L'INSTITUTEUR DU CM2 SUR LE CANDIDAT

Aptitude du candidat à fournir un effort scolaire intense :

Le candidat est-il sujet à l'absentéisme ?

Le candidat s'est-il fait remarquer sur le plan disciplinaire ?

Aptitude du candidat à s'intégrer dans le groupe classe

Autres caractéristiques du candidat (ses points forts et ses points faibles)

Date

Signature du professeur principal

RAPPORT DU PROFESSEUR D'EPS

(Sauf pour les élèves entrant en 6^{ème})

Appréciation du professeur d'EPS : (goût de l'effort – motivation – application des consignes – niveau d'aptitude - comportement – vie en groupe – participation à l'UNSS du collège)

Nom du professeur : _____ Date et signature professeur :

Merci de bien vouloir renseigner ce tableau en vue de la prévision des effectifs

INSCRIPTION DEMANDEE AU COLLEGE DANS LA CLASSE DE :

Classe	Langue vivante	Régime	
6 ^e	LVI : Anglais	<input type="checkbox"/> Ext	<input type="checkbox"/> ½ Pens
5 ^e	LVI : Anglais / LV2 : espagnol	<input type="checkbox"/> Ext	<input type="checkbox"/> ½ Pens
4 ^e	LVI : Anglais / LV2 : espagnol	<input type="checkbox"/> Ext	<input type="checkbox"/> ½ Pens
3 ^e	LVI : Anglais / LV2 : espagnol	<input type="checkbox"/> Ext	<input type="checkbox"/> ½ Pens

FICHE MEDICALE (doc.3)

(à remplir obligatoirement par un médecin)

Je soussigné(e) : _____

Docteur en médecine demeurant _____

Certifie avoir examiné _____ né(e) le

_____ et n'avoir constaté à ce jour aucun signe apparent contre indiquant la pratique du football en compétition en 2024/2025 et la participation à des tests athlétiques de vitesse et d'endurance (type demi-cooper).

Fait à _____ le _____ Cachet et signature

(1) une garantie médicale est exigée pour s'assurer que le candidat est apte, d'une part à subir les épreuves du concours sportif et d'autre part à pratiquer le football dans le cadre de la section sportive, au niveau des entraînements et des compétitions.

✕

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) _____ agissant en qualité de père, mère, tuteur

Résidant _____

Code postal _____ Ville _____

Numéro de téléphone fixe _____

Numéro de téléphone portable _____

Autres personnes à contacter en cas d'urgence : (nom, téléphone, lien avec l'enfant)

NOM, Prénom _____ Lien avec l'enfant _____

Adresse : _____

Tél. : _____

- Autorise mon enfant à participer à toute sortie pédagogique ou sportive, organisée par le collège, la section sportive ou l'association sportive.
- Autorise les responsables ou l'accompagnateur à faire pratiquer en cas d'urgence une intervention médicale ou chirurgicale si nécessaire
- En outre je dégage de toute responsabilité les responsables qui dirigent les entraînements au cas où un retard imprévu m'empêcherait de venir reprendre mon enfant aux heures précisées.
- Autorise le collège à prendre en photo individuelle ou en groupe mon enfant lors des manifestations sportives

Date et signature

(précédées de la mention « lu et approuvé »)

MODALITES D'INSCRIPTION

Après acceptation dans la section

- Le ou la candidate doit être licencié(e) dans un club de football.
- Il ou elle devra être licencié(e) UNSS au collège.

La cotisation est de 230€ pour l'année : elle est portée sur la facturation du 1^{er} trimestre. Cette somme sert à compléter la dotation de l'élève (équipements), l'achat de la licence UNSS, les goûters, le suivi médical, les transports et les assurances.



REGLEMENT FINANCIER COLLEGE 2024/2025

Année scolaire 2024 / 2025	Prélèvement mensuel sur 10 mois	Année	Chèques ou espèces paiement mensuel	Année
Contribution des familles (externat)	65.50 €	655 €	69.50 €	695 €
½ Pension et contribution des familles	147.00 €	1 470 €	156.00 €	1560 €
Projet numérique	20.00 €	200 €	22.00 €	220 €
Repas à l'unité			6.00 €	
Étude du soir de 17h à 18h30			2 € par soir	
Section Foot		235 €		
Section Basket		165 €		

FRAIS D'INSCRIPTION : 50 € par enfant (nouveaux élèves)

PROJET NUMERIQUE : 50 € par enfant (l'année de remise de la tablette)

FRAIS DE RÉINSCRIPTION : 25 € par famille (lors de la réinscription sur Ecole Directe, il vous sera demandé 25 € par enfant ; le trop-perçu sera une avance sur la facture 2024/2025)

Cotisation APEL (non obligatoire mais fortement conseillée) : 24 €

**100 €
payables
à l'inscription**

La facture est annuelle

Le tarif étant calculé sur le forfait mensuel, aucune déduction ne sera faite pour les stages, voyages et absences. Sur votre facture apparaîtra le montant annuel des sections sportives football et basket-ball ainsi que le montant des fichiers, les livres de littérature qui sont fournis par l'établissement, la cotisation UNSS, les séances de piscine, la formation aux PSC1 en 3^e ...

Les modifications de régime (externe, demi-pensionnaire) ne peuvent se faire qu'en début de trimestre soit :

- Avant le 15 septembre pour le 1^{er} trimestre,
- Avant le 1^{er} janvier pour le second trimestre
- Avant le 1^{er} avril pour le 3^{ème} trimestre.

Tarifs dégressifs sur la scolarité ☞ 20 % à partir du 2^e enfant ☞ 50 % à partir du 3^e enfant

CALENDRIER 2024

Retrait des dossiers	A partir de la confirmation d'inscription
Clôture des inscriptions	MERCREDI 20 MARS 2024
Tests sportifs	MERCREDI 27 MARS 2024
Résultats des tests	MARDI 02 AVRIL 2024
Admission sportive	MARDI 02 AVRIL 2024

CONDITIONS D'ADMISSION AU CONCOURS

Le dossier **complet** doit être adressé au Collège Jean XXIII **au plus tard le 20/03/2024.**

COMPOSITION DU DOSSIER

- 1 > une fiche de recrutement avec photo (*doc.1*)
- 2 > une fiche de renseignements scolaires (*doc.2*)
- 3 > une fiche médicale (*doc.3*)
- 4 > une copie des bulletins des deux premiers trimestres pour les collégiens ou des évaluations pour les élèves de CM2 (indispensables pour participer au concours). Nous nous réservons le droit de nous informer des résultats du 3^{ème} trimestre et de demander ainsi le bulletin correspondant.

L'admission dans la Section Sportive Football est prononcée par une commission composée d'enseignants et de techniciens du football. Elle a lieu en deux phases et elle examine :

- ↪ **les compétences sportives (tests techniques, physiques et tactiques)**
- ↪ **les compétences scolaires et le comportement**
- ↪ **la motivation lors d'un entretien**

Afin d'évaluer l'ensemble de leurs capacités, tous les candidats sont soumis à une série d'épreuves se déroulant le **mercredi 27 mars 2024 de 9H à 12H au complexe de la Tour du Crieu (1802 chemin de Lasserre)**. **Les familles amèneront directement les enfants et le rendez-vous est fixé à 9H.** **La tenue de Foot (crampons, protège-tibias, short, maillot, gourde) est obligatoire.** **Seuls les dossards seront prêtés.**

1^{ère} PHASE

ENTRETIEN avec le Chef d'Etablissement pour les élèves non-inscrits à l'école Jean XXIII.

Le questionnement portera sur : la personnalité, la motivation, les qualités morales, la rigueur du candidat, les bulletins scolaires et le comportement.

2^{ème} PHASE

CONCOURS D'ENTREE

- > Tests athlétiques
- > Tests techniques
- > Jeu